

INSCRIPTION FORMATION

CHEF D'ÉQUIPE 2023-2024



-  COUVREUR
-  ÉTANCHEUR
-  ÉCHAFAUDEUR
-  FAÇADIER
-  STORISTE

Formation complète ou Modules individuels		Dates*		Frais*			
				Formation complète		Modules individuels	
				Membre EES	Non- membre	Membre EES	Non- membre
				CHF	CHF	CHF	CHF
Chef d'équipe		2023 - 2024		2'160.-	2'700.-		
Organisation du chantier	14 septembre et 06 décembre 2023					600.-	750.-
Comportement avec le client	23 et 24 octobre 2023					600.-	750.-
Gestion du personnel 1	09 et 10 octobre 2023					600.-	750.-
Gestion des matériaux	13 septembre et 05 décembre 2023					600.-	750.-

*Dates et prix sous réserve de modifications.

Lieu des cours: Centre de formation Polybat, Les Paccots

Délai d'inscription pour la formation de chef d'équipe complète: 31 août 2023

Délai d'inscription pour des modules individuels: 30 jours avant le 1er jour du module

Retour des inscriptions par fax au 021 948 20 42 ou par email à l'adresse aurelie.aubry@polybat.ch

Nom et prénom

Lieu, date

Signature

L'utilisation du masculin sous-entend toujours aussi le féminin.

Nom et prénom

Adresse

NPA, lieu

Date de naissance

N° AVS

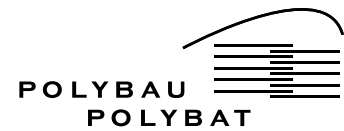
Lieu d'origine

Email

Tél. privé

Tél. mobile

Raison sociale et adresse de l'employeur



Prestations de formation pour les professionnels
de l'enveloppe des édifices

Membre

Enveloppe des édifices

SESE

PAVIDENSA

APSFV

VSR

Adresse de facturation

participant

employeur

Formations professionnelles terminées

Formations continues fréquentées

Remarques

Délai d'inscription

31 août 2023

Joindre

- une photo d'identité au format passeport
- copie du CFC ou équivalent

Les inscriptions seront traitées en fonction de leur date d'entrée. Une confirmation de participation sera envoyée après l'échéance d'inscription.

Les cours de formation supérieure organisés par le centre de formation Polybat donnent droit à des réductions pour les entreprises membre de la CCT toiture et façade. Ces réductions sont validées et remboursées par Enveloppe des Edifices Suisses. Les demandes de remboursement doivent être envoyées avec la facture de la formation, un bulletin de versement pour le remboursement et la preuve de paiement (selon CCT annexe 2, art. 4) à l'adresse suivante : Enveloppe des Edifices Suisses, Lindenstrasse 4, 9240 Uzwil.

Les participants résidant depuis au moins 2 ans dans un canton signataire de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS) peuvent demander un remboursement des frais de cours.